



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 98129

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les lâchers de milliers de ballons qui ont lieu pour marquer un événement ou pour servir une cause aux intentions certes louables, mais qui, poussés par le vent, vont finir leur course en mer, où les mammifères marins les absorberont, les confondant avec une proie, et s'étoufferont. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de mettre un terme à cette pratique amusante mais nuisible à l'environnement.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative à l'impact de lâchers de ballons sur les mammifères marins. S'il est avéré que dans quelques cas des débris de ballon ont pu être trouvés dans l'estomac des tortues marines échouées sur les côtes de France, les cas d'ingestion par d'autres espèces marines, notamment par des mammifères marins, essentiellement cétacés, sont relativement rares et ne semblent pas constituer une menace pour ces espèces. L'exploitation des données d'échouages sur les côtes de France indique qu'entre 1972 et 1999, sur 839 cétacés autopsiés, 8 seulement faisaient état d'une ingestion de matières plastiques, parmi lesquelles figuraient notamment des sacs en plastique. L'ingestion de débris de plastiques semblerait demeurer anecdotique pour les cétacés et concernerait les espèces consommant des céphalopodes car ils peuvent être confondus avec des matières plastiques. Les cas d'ingestion de plastique chez les tortues marines semblent plus nombreux mais, là encore, il s'agit de plastiques en général. La lutte contre l'utilisation abusive de sacs plastiques qui peuvent se retrouver en mer constitue pour ces espèces, et l'ensemble de la faune marine, une garantie du maintien de la qualité de leur habitat mais les captures directes et surtout indirectes par les engins de pêche sont probablement une des causes les plus importantes de la raréfaction des tortues marines et des petits cétacés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98129

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juin 2006, page 6712

Réponse publiée le : 6 mars 2007, page 2400